

ACCUEIL

MINISTERE

GRANDS DOSSIERS : migration+intégration

Migration

Le Mali est un pays de vieille tradition migratoire et cela vers de multiples destinations à travers tous les continents. De sources proches de la Délégation Générale des Maliens de l'extérieur (DGME), on estime à 4 millions le nombre de Maliens établis à l'étranger dont plus de 3,5 millions en Afrique sur lesquelles près de deux (2) millions vivaient dans la seule Côte d'Ivoire. La diaspora malienne représenterait environ le 1/3 de la population totale du pays. Les raisons de l'émigration des Maliens dans la majorité des cas irrégulière, sont suffisamment documentées et se résument à l'enclavement du pays, à l'insécurité environnementale (sécheresse, irrégularité des pluies) et alimentaire, la pauvreté des populations, l'insuffisance d'opportunités d'emploi assez rémunérateur. Il faut ajouter à tout cela un contexte international défavorable (hausse vertigineuse du prix des hydrocarbures et des produits manufacturés, détérioration des termes de l'échange, la crise financière internationale).

Depuis 2005, le pays est largement confronté aux conséquences désastreuses des migrations irrégulières. Celles-ci se traduisent par un très grand nombre de refoulés et d'expulsés, de disparitions et même de morts avérés dans les océans ou à travers le Sahara. La DGME enregistre au total en 2008, 1410 expulsés et refoulés provenant principalement de la Libye, de l'Espagne et de la France. Face à cette situation, le Gouvernement à travers le Ministère des Maliens de l'Extérieur et de l'Intégration Africaine, ainsi que les autres ministères concernés par les questions migratoires (Ministère de la Sécurité Intérieure et de la Protection Civile, en l'occurrence), dans le cadre de leurs missions respectives se sont venus au secours des compatriotes en détresse chaque fois que des cas d'expulsion et de refoulement de pays tiers se présentent.

En plus des actions d'urgence en faveur des refoulés et des expulsés et autres rapatriés, le Ministère des Maliens de l'Extérieur et de l'Intégration Africaine a mis en place un programme de réinsertion socioéconomique à travers la Délégation Générale des Maliens de l'Extérieur (DGME) et le Centre d'Information et de Gestion des Migrations (CIGEM) en faveur des membres des associations de migrants. Cependant pour attirer l'attention des compatriotes sur les risques et dangers de la migration irrégulière et ne pas davantage alimenter le réseau des passeurs tout le long des parcours migratoires, mais sans ne jamais remettre en cause la liberté de circulation qui est un droit fondamental reconnu pour tous les Maliens, le Ministère des Maliens de l'Extérieur et de l'Intégration Africaine en rapport avec ses partenaires (dont l'OIM) organise des campagnes (éditions 2008 et 2009) qui ont pour objectif d'informer et sensibiliser les populations. Ces campagnes a reçu un écho favorable car une prise de conscience est entrain de s'opérer auprès de la population sur les dangers de la migration irrégulière. Cela se manifeste par un développement fulgurant du phénomène associatif autour des questions migratoires ainsi que les activités de sensibilisation et d'assistance que les associations mènent auprès des migrants potentiels.

Documentations

- Campagne Nationale d'Information et de Sensibilisation sur les Risques de la Migration Irrégulière (édition 2009); [Télécharger](#)
- Symposium Développement des zones de départ des migrants; [Télécharger](#)